

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n°6 du jeudi 27 juin 2019

I - OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance débute à 18 h10.

Les participants sont au nombre de 18 personnes dont 16 votants.

Présence en tant qu'invitées, de Mme SDAISSI Mouna , Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire et de Mme RELAVE Laurence, Provisseure-adjointe.

M. le Provisseur ouvre la séance et excuse les absents.

PRESENTS

I-DIRECTION/ADMINISTRATION

- M. GRAND Philippe, Provisseur, Président
- M. BABY-ROUINET Eric, DDFPT
- Mme BERTHOLLET Ariane, Agent comptable Gestionnaire
- Mme GRAND Nathalie, Provisseure-adjointe
- M. AULAGNON Xavier, CPE

II-PERSONNALITES QUALIFIEES

- Mme PLAINE Colette, Personne qualifiée

III -ELUS DE L'ETABLISSEMENT

Enseignants :

- Mme TOMASINI Estelle
- M. LEAUTE Yves
- Mme CHAUTARD Stéphanie
- Mme VOURZAY Marie-Hélène
- M. BANCEL Régis
- M. ALLARD Romain
- Mme CORRIGAN Sonia

ATOSS :

- M.GUTTON Christophe
- M. KHENNOUCI Farid
- Mme MAILLARD Christine

ELEVES

- Melle GHALAMI Ghada

PERSONNES EXCUSEES

Mme PEYCELON Nicole , Conseillère Régionale
Mme REY Marie-camille , Vice présidente Conseil Régional
M. PAUZON Jean-jacques , Conseiller Municipal
Mme BARDIAUX Catherine, enseignante
Mme JOLLY Martine, enseignante
M. LEPINE Laurent , personnel ATOSS
Mme SCHWARTZ Nadine, parent d'élèves
Mme DECROIX Frédérique, parent d'élèves
M. HACINI Fahrane, élève

PERSONNES INVITEES

Mme RELAVE Laurence, Provisseure-adjointe
Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire.

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. le Provisseur propose M. GUTTON Christophe, représentant personnel ATOSS, qui accepte.

M. le Provisseur l'en remercie.

2/ Approbation du compte rendu de la séance n°5 du mardi 28 mai 2019

M. le Provisseur demande si le PV appelle à des remarques.

Aucune remarque particulière n'est à noter.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
1	17	17	0	0	0	0	17	0

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. le Provisseur rappelle l'ordre du jour et signale que plusieurs questions complémentaires ont été déposées à cette séance par les représentants des personnels enseignants. (à intégrer au point III)

Deux autres points supplémentaires seront rajoutés par la Direction dans le point 1 : affaires pédagogiques :

- Autorisation de recrutement d'assistants d'éducation pour l'année scolaire 2019-2020.
- Indemnités pour Missions Particulières (IMP) .

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu CA du 28 mai 2019 **Décision**
- Adoption de l'ordre du jour **Décision**

I) Affaires pédagogiques

- Rapport annuel du chef d'établissement sur le fonctionnement pédagogique (année 2018-2019) **(la pièce jointe sera diffusée par e mail avant la tenue de la séance)** **Décision**
- Convention de partenariat avec l'ENISE **Décision**
- Organisation annuelle des classes de 1ères (semestrialisation) **Décision**
- Autorisation de recrutement d'assistants d'éducation pour l'année scolaire 2019-2020 **Décision**

II) Affaires financières concernant le lycée Honoré d'Urfé.

- Décision Budgétaire Modificative : répartition des crédits globalisés **Décision**
- Acceptation d'un don de la FCPE **Décision**
- Tarifs demandés aux familles (course d'orientation et biochimie) **Décision**
- Voyages et sorties scolaires 2019-2020 **Décision**
- Conventions prestataires extérieurs **Décision**
- Convention Forum de l'enseignement supérieur **Décision**
- Convention avec le lycée Beauregard pour la paie des assistants d'éducation **Décision**
- Occupation des logements de fonction **Décision**

III) Questions diverses déposées par les représentants des personnels enseignants

Les manuels scolaires

Comment se déroulera la distribution des manuels scolaires à la rentrée prochaine ?

Qui fera la distribution ?

Sur combien de jours se fera la distribution ?

Les élèves devront-ils apporter un chèque de caution ?

Les passations des ECCC (Les épreuves communes de contrôle continu) de 1ère qui remplacent les épreuves finales de baccalauréat

Les cours seront-ils banalisés pendant les épreuves de baccalauréat ? Les corrections se feront-elles par des collègues des autres lycées. Les élèves du lycée Honoré d'Urfé auront-ils tous un seul et même sujet ou chaque classe aura-t-elle un sujet spécifique ?

La semestrialisation des conseils de classes

Pourquoi semestrialiser certains conseils de classe en pleine réforme générale des lycées ? N'est-ce pas ajouter de la déstabilisation à la réforme ?

IV) Affaires financières concernant le GRETA de la Loire

- Conventions de sous traitance et de prestations de services **Décision**
- Avenants au cadre d'emploi 2019-2020 **Décision**

**Arrivée à 18 :20 de 2 représentants de parents d'élèves : Mme TAGHBALOUT Angélique et Mme CANCADE Catherine.
Le nombre de votants est désormais de 19.**

**Arrivée à 18 :25 d'une représentante de parents d'élèves : Mme AGUERA.
Le nombre de votants est désormais de 20.**

**Départ à 18 :30 de Mme GRAND Nathalie, Provisseure-adjointe.
Le nombre de votants est désormais de 19.**

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
2	19	19	0	0	0	0	0	0

II- AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Rapport annuel du chef d'établissement sur le fonctionnement pédagogique (année 2018-2019) (voir pièce jointe).

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

A l'occasion de cette présentation détaillée du rapport annuel du chef d'établissement sur le fonctionnement pédagogique (année 2018-2019) (voir pièce jointe) , M . le Proviseur revient sur quelques points :

- La population scolaire du lycée Honoré d'Urfé tend à se fragiliser (nombre de boursiers accru entre 2014 et 2018 de 13 points, part d'ouvriers et inactifs de plus de 38%. Une situation qui devrait s'amplifier l'année prochaine par les effets du transfert au Lycée Benoit Fourneyron de la section des arts appliqués.
- L'orientation des élèves à l'issue de la classe de 2e tend à progresser en voie professionnelle (1^{ère} passerelle ou 2^e prod). La filière STMG demeure la première filière technologique demandée. M. le Proviseur précise que le lycée Honoré d'Urfé fait d'ailleurs bien réussir les élèves en STMG.

Remarque de Mme TOMASINI Estelle, représentante des personnels enseignants, qui déplore que les sections ES ont un accompagnement trop faible par rapport aux STMG d'où un taux de réussite plus bas.

M. le Proviseur précise que M. le DASEN est conscient du faible taux de réussite des sections ES qui n'est aucunement imputable au travail des équipes éducatives en charge de ces élèves.

- Le tutorat des élèves fonctionne très bien (en lien avec le GPDS) et permet de combler des lacunes pour des élèves qui ne trouvent pas d'aide scolaire dans leur environnement proche.

Remarque de M. LEAUTE Yves, représentant des personnels enseignants, qui à cette occasion tient à rappeler que les élèves étrangers ou allophones sont aussi un atout pour le lycée par leur grande motivation scolaire.

A cette occasion, M. le Proviseur, tient à remercier la participation de 50 enseignants aux FIL pédagogie innovante pour cette année .

- Les projets (voyages, projets éducatifs....., semaine de l'écologie) sont nombreux et à cette occasion M. le Proviseur tient à remercier le travail de nos 2 enseignants documentalistes qui ont œuvré à la réalisation de plusieurs projets (WEB radio, s'approprier l'oral).

Remarque de M. AULAGNON Xavier, CPE, qui tient à rappeler le travail important de la Maison des Lycéens, souvent peu reconnu par les personnels enseignants.

Il souligne que c'est une institution importante qui a un rôle sur le raccrochage des élèves en perte. Afin de revaloriser cette institution, une mise au point serait à effectuer auprès des personnels enseignants à la rentrée en septembre 2019.

- L'absentéisme des élèves : pour M. le Proviseur, il demeure important en cette période de fin d'année, avec une montée en puissance de l'absentéisme des élèves de Terminales

Cette augmentation de l'absentéisme s'expliquerait , selon Mme TOMASINI Estelle, par les effets entre autres de Parcoursup .

M. ALLARD, personnel enseignant, tient à préciser qu'il constate , comme nombre de ses collègues, que les élèves décrocheurs se greffent aussi sur cette vague d'absentéisme des élèves en fin d'année scolaire . Une présence des élèves qui choisissent leurs cours pour certains à « la carte ».

Pour M. le Proviseur, en conclusion, il tient à souligner que le lycée Honoré d'Urfé est un établissement qui « travaille bien et vit bien ».

Ce compte rendu est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
3	19	19	0	0	0	0	0	0

2. convention de partenariat externe entre l'ENISE et le lycée Honoré d'Urfé dans le cadre de l'accueil à l'ENISE de lycéens de classes de 2e pour un stage de

découverte des métiers de l'industrie intitulé : projet "experts junior 4.9" pour l'année scolaire 2019-2020.

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
4	19	19	0	0	0	0	0	0

3. Organisation annuelle des classes de 1ères (semestrialisation).

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

M. le Proviseur tient à préciser que la semestrialisation donne la possibilité aux enseignants d'évaluer les élèves sur des périodes plus longues.

Pour les représentants des personnels enseignants, ils voient à travers cette mesure un risque de déstabilisation des élèves.

Ils demandent donc un report du vote de cette mesure par manque de concertation auprès de leurs collègues enseignants.

M. le Proviseur confirme alors le report au prochain conseil d'administration du vote sur la semestrialisation de l'organisation annuelle des classes de 1ères .

4. Autorisation de recrutement d'assistants d'éducation pour l'année scolaire 2019-2020 : 13 temps plein

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

Ces postes seront répartis ainsi : 8 postes à 100 % et 10 postes à 50%.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
5	19	19	0	0	0	0	0	0

5. Indemnités pour Missions Particulières.

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

M. le Proviseur précise que le vote pour les Indemnités pour Missions Particulières sera reporté au prochain conseil d'administration.

Un conseil pédagogique sur ce sujet aura lieu à la rentrée de septembre 2019.

III- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE LYCEE HONORE D'URFE

1. Participations financières des familles pour les voyages et sorties scolaires pour l'année scolaire 2019-2020 (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces participations.

Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces conventions.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
6	19	19	0	0	0	0	0	0

2. Conventions avec des prestataires extérieurs (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable .

Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces conventions.

Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces conventions

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
7	19	19	0	0	0	0	0	0

Départ de M. BANCEL Régis à 19 heures 45, le nombre de votants est désormais de 18.

3. Tarifs demandés aux familles des élèves (Course d'orientation et Laboratoire)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

125 € pour la participation aux déplacements pour l'option course d'orientation , 25€ pour la participation aux équipements sportifs pour la section course d'orientation , 35€

soit 24€ la blouse et 11€ les lunettes de sécurité et propipettes pour la participation aux achats et entretiens de matériel de laboratoire .

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
8	18	18	0	0	0	0	18	0

4. Don de la fédération de parents d'élèves FCPE d'un montant de 500 € pour financer pour le Conseil de Vie Lycéenne des actions culturelles à venir.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
9	18	18	0	0	0	0	18	0

5. Décision budgétaire modificative de prélèvement sur fonds de roulement et de répartition des crédits globalisés.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Il s'agit d'un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 30500€, affectation des crédits globalisés : programme 141 pour 15672€ et programme 240 pour 3900€.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
10	18	18	0	0	0	0	18	0

6. Conventions pour l'organisation du Forum de l'Enseignement Supérieur 2020

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
11	18	18	0	0	0	0	18	0

7. Convention avec le lycée Beauregard pour la confection des payes des Assistants d'Education

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
12	18	18	0	0	0	0	18	0

8. Convention d'adhésion au groupement d'achats alimentaires Loire-EPLÉ entre le lycée Jean Puy à Roanne et le lycée Honoré d'Urfé pour l'année 2020.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
13	18	18	0	0	0	0	18	0

9. Dévolution des logements de fonction : pour les personnels d'Etat, pour les personnels Région ainsi qu'une convention d'occupation précaire.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
14	18	18	0	0	0	0	18	0

IV- QUESTIONS DIVERSES DEPOSEES PAR LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Les manuels scolaires

Comment se déroulera la distribution des manuels scolaires à la rentrée prochaine ?

M. le Proviseur précise qu'il sera transmis avant la rentrée un planning de distribution de ces manuels scolaires

Qui fera la distribution ?

M. le Proviseur précise que cette distribution sera effectuée par des personnels dédiés à cette tâche et qui seront mandatés par la Région.

Sur combien de jours se fera la distribution ?

M. le Proviseur précise que cette distribution s'effectuera selon le planning qui sera établi en fonction des plages de distribution mises en place par la Région.

Les élèves devront-ils apporter un chèque de caution ?

M. le Proviseur précise que rien n'est prévu pour le moment par la Région.

Les passations des ECCC (Les épreuves communes de contrôle continu) de 1ère qui remplacent les épreuves finales de baccalauréat

Les cours seront-ils banalisés pendant les épreuves de baccalauréat ? Les corrections se feront-elles par des collègues des autres lycées. Les élèves du lycée Honoré d'Urfé auront-ils tous un seul et même sujet ou chaque classe aura-t-elle un sujet spécifique ?

M. le Proviseur tient à souligner que la correction effectuée par des personnels enseignants du bassin extérieurs au lycée est une erreur d'appréciation de sa part.

Il restera à « faire tourner les copies » en rappelant que les enseignants peuvent par contre choisir les sujets qu'ils désirent dans la banque de sujets.

La semestrialisation des conseils de classes

Pourquoi semestrialiser certains conseils de classe en pleine réforme générale des lycées ? N'est-ce pas ajouter de la déstabilisation à la réforme ?

M. le Proviseur précise que la réponse à cette question a déjà été effectuée précédemment.

- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE GRETA DE LA LOIRE

1. Réajustement du cadre d'emploi 2019.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
15	18	0	0	0	0	6	12	0

2. Conventions (voir liste jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces conventions.

Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces conventions.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
16	18	0	0	0	0	6	12	0

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 20h10

Le Secrétaire de séance


Christophe GUTTON

Le Proviseur


Philippe GRAND





Small vertical text or markings along the right edge of the page, possibly a page number or reference code.